

Téléchargements - 1/1

Depuis quelques mois maintenant, les lois et les organisations politiques fument pour lutter contre le téléchargement, et pourquoi ? Dans cet article, vous trouverez toutes les raisons qui nous innocentent du téléchargement, car nous n'y sommes pour rien...

Vous connaissez tous ces programmes compliqués répondant aux doux noms de Kazaa, Emule, Imesh, WinMix ou encore Shareaza... Ils permettent de télécharger tout ce qu'on veut, films, musiques, clips, images, jeux vidéo... Gratuitement.

Depuis quelques mois, l'Etat a pris d'énormes mesures pour lutter contre ce fléau qui a fait perdre 20% de chiffres d'affaires aux multinationales du disque. Et devinez à qui s'en prend l'Etat ? Aux internautes bien sûr ! Je trouve ça inadmissible et totalement révoltant.

Un internaute qui est repéré en train de télécharger sur un site de téléchargement peut écoper de 150 000 euros d'amende et de 2 ans de prison ! Alors que des hommes politiques qui détournent de l'argent pour leurs biens personnels n'écopent que de 2 ans de prison AVEC SURSIS, le pauvre internaute qui télécharge le dernier tube de Kylie Minogue au mauvais moment va être puni d'une façon beaucoup plus rude et va être ruiné. Pourquoi la loi ne supprime pas les sites de téléchargements dits illégaux ? Internet, en particulier l'ADSL nous propose un service de téléchargement gratuit et malgré tout assez simple, nous en profitons. Si l'Etat veut stopper ce mouvement qui lui fait perdre des millions (encore et toujours du fric !), qu'il réprimande les créateurs de ces programmes (Emule, Kazaa...).

Etudions le cas de SONY qui joue mesquinement sur 2 tableaux. SONY est une grande maison de disque qui produit ou qui a produit les plus grands (Mariah Carey, les boys band de 98, Whitney Houston...), elle suit donc le même chemin que toutes les autres maisons de disque qui se révoltent. Mais la 2ème partie des bénéfices de SONY vient du Hi-Fi. Et devinez ce que vend SONY également ? Des disques vierges, des graveurs... Tout ce que les internautes qui téléchargent utilisent pour faire leurs compils... Alors qui croire ? Que faire lorsqu'on rencontre ce genre de cas ? L'internaute est perdu et en plus dans la menace d'être réprimandé méchamment.

Pour finir, même si les autres maisons de disques ne jouent pas sur un autre marché (Universal...), sont-elles vraiment dans le besoin ? Même aujourd'hui, ces entreprises gagnent des millions d'euros chaque année et n'ont aucun souci à se faire pour leur avenir. Car les tournées, les concerts, les apparitions télévisées rapportent énormément à la maison de disque qui produit l'artiste. Alors que toutes ces maisons arrêtent de nous prendre pour des cons, car ça ne marche plus. J'ajoute que malgré toutes les menaces qui pèsent sur nous, les internautes n'ont pas cessé de télécharger ! Et c'est très bien ! Nous ne devons pas nous laisser abattre par cette manipulation inadmissible ! Encore une fois, l'Etat n'a rien compris.